

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
DU 26 mai 2025

Le 26 mai 2025  
À 19h

Les membres du bureau de l'association « Confluences 49 » se sont réunis à la Maison de la Culture à « Beaucouzé » en Assemblée générale sur convocation faite par les Co-Présidents adressée par lettre transmise par courriel.

L'Assemblée générale est présidée par « Hélène Bernugat » et « Christophe Dougé » (les « Co-Présidents de séance »), en leur qualité de **Président**.

Les Co-Présidents de Séance constate que les Membres du Bureau présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de l'association. En conséquence, l'Assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les Co-Président de Séance rappellent l'ordre du jour de la présente Assemblée :

- Présentation du rapport moral 2024
- Présentation du rapport financier 2024
- Vote des cotisations 2025
- Présentation du budget prévisionnel 2025
- Présentation du projet 2025
- Questions diverses

Les Membres du Bureau reconnaissent que les documents requis leur ont été préalablement communiqués  
Les Membres du Bureau reconnaissent la validité de la convocation et de la tenue de l'Assemblée.

La discussion générale est ensuite ouverte. Les Co-Présidents de séance fournissent toutes précisions et explications complémentaires qui leur sont demandées. Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

**Résolution 1** : Le rapport moral 2024 est présenté au conseil d'administration par Christophe Dougé, Coprésident. Il est demandé au conseil d'administration d'adopter le budget prévisionnel (annexe 1). Le conseil d'administration l'adopte à l'unanimité.

**Résolution 2** : Le rapport financier 2024 est présenté au conseil d'administration par Sylvie Duffar-Tolassy, Trésorière. Il est demandé au conseil d'administration d'adopter le rapport financier (annexe 2). Le conseil d'administration l'adopte à l'unanimité.

**Résolution 3** : La grille de cotisation 2025 est présentée au conseil d'administration par Hélène Bernugat, Coprésidente. Il est demandé au conseil d'administration d'adopter la grille de cotisation (annexe 3). Le conseil d'administration l'adopte à l'unanimité.

**Résolution 4** : Le budget prévisionnel 2025 est présenté au conseil d'administration par Sylvie Duffar-Tolassy, Trésorière. Il est demandé au conseil d'administration d'adopter le budget prévisionnel (annexe 4). Le conseil d'administration l'adopte à l'unanimité.

**Résolution 5** : Le projet 2025 est présenté au conseil d'administration par Christophe Dougé, Coprésident. Il est demandé au conseil d'administration d'adopter le projet 2025 (annexe 5). Le conseil d'administration l'adopte à l'unanimité.

En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Membres du Bureau présents et représentés.

Hélène Bernugat

Co-Présidente



Christophe Dougé

Co-Président



Grégory Blanc

Secrétaire



Jean-Louis Belliard

Secrétaire adjoint

